

15^e Entretiens de la Sauvegarde

Maison de la Chimie - 28 rue Saint-Dominique 75007 PARIS

Présentés par **Thierry MONTERAN**, Avocat
et **François LEGRAND**, Mandataire judiciaire

Sous la présidence de Madame Agnès MOUILLARD

Présidente de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de Cassation

Ouverture par Mme Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, Ministre de la justice (sous réserve)

→ PLÉNIÈRE DU MATIN :

I- L'invité : Charles PEPIN, philosophe, écrivain et journaliste
« Les vertus de l'échec »

II- Allocution du Président du Conseil National des Administrateurs et Mandataires judiciaires

III- Acteurs des entreprises en difficulté : déontologie, contrôle et discipline

Annie VAISSETTE, Conseillère à la Cour de cassation, présidente de la CNIDA/MJ
Muriel FUSINA, Avocate générale près la Cour d'appel de Paris
Christine GUÉGUEN, Avocate générale près la Cour de cassation,
Présidente du Haut Conseil du commissariat aux comptes
Basile ADER, Vice-bâtonnier du barreau de Paris
Un.e représentant.e de la Fédération Bancaire Française
Un.e représentant.e du CNAJM

IV- Pour un droit social adapté aux entreprises en difficulté

Patrick MORVAN, Professeur de droit à l'université Panthéon-Assas
Sébastien DEPREUX, Mandataire judiciaire, Président de l'IFPPC
Houria AOUIMEUR, Directrice nationale de la Délégation Unedic-AGS
Nabil KEROUAZ, Avocat
Un.e représentant.e du Ministère du travail

V- Loi PACTE, ordonnance sur le droit des sûretés et transposition de la directive insolvabilité : état des lieux

Patrick ROSSI, Sous-Directeur du droit de l'économie – DACS
Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur à l'Université Panthéon-Assas
Laurence Caroline HENRY, Avocate générale à la Cour de cassation

VI- Les sciences exactes au service de la prévention

Rémi LATASTE, Responsable restructurations d'entreprises DGE
Georges RICHELME, Président de la CGJCF

VII- Libre Propos :

Edouard BERGEON, réalisateur du film « Au nom de la terre » (sous réserve)

→ DÉJEUNER : dans les salons de la Maison de la Chimie

Événement conforme aux modalités de la formation continue, soit 7 heures de formation.

→ ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI AU CHOIX :

1) Revue de la jurisprudence 2019

Jean-Pierre REMERY, Conseiller de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

Laurence Caroline HENRY, Avocate générale à la Cour de cassation

Marine SIMONNOT, Avocate

2) Licenciements individuels et licenciements collectifs

Patrick MORVAN, Professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas

Étienne MASSON, Avocat

Nathalie GUYOMARD, Administrateur judiciaire

Nicolas FLESCH, Mandataire judiciaire

3) La restructuration de la dette de l'entreprise dans le cadre de la vérification du passif et des propositions de plan

Pierre-Michel LE CORRE, Professeur à l'Université Nice Côte d'Azur

Gaël COUTURIER, Administrateur judiciaire

Béatrice AMIZET, Mandataire judiciaire

Valérie LEGER, Avocate

4) Valorisation, réalisation des actifs et cession d'entreprise

Julien THERON, Professeur à l'Université Toulouse 1

Michel DI MARTINO, Président du Tribunal de commerce de Lons-le-Saunier

Erwan MERLY, Administrateur judiciaire

Valérie LELOUP-THOMAS, Mandataire judiciaire

5) Répartitions en procédures collectives : situation actuelle et incidences des classes de créanciers

Augustin AYNES, Professeur à l'Université Paris XII

François LEGRAND, Mandataire judiciaire

Pascal SIGRIST, Avocat

Inscriptions sur www.ifppc.fr

TARIFS : Adhérent IFPPC : 350 €
Salaré d'adhérent IFPPC : 200 €
Non adhérent : 450 €
Universitaire : 90 €

Magistrats : s'adresser à l'ENM

Déjeuner sur place inclus